Termes de référence 3 : Enquête iRAP et les corridors

PHASE II : FORMULATION DE L'IDÉE DE PROJET

[ÉTAPE 3, ACTIVITÉ 3.2]

ENQUÊTE, ÉVALUATION ET FORMULATION D'UN PLAN D'ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE POUR LESCORRIDORS DE TRANSIT

Contexte

Description du projet

Objectifs

Les services d'assistance technique auront pour objectifs de :

- Inspecter environ kilomètres de tronçons du corridor et codifier les données vidéo en suivant la méthodologie du Programme international d'évaluation des routes (iRAP)⁸.
- Collecter des données sur les accidents, la circulation et la vitesse des tronçons inspectés en suivant la méthodologie de l'iRAP⁹.
- Constituer un dossier d'informations de l'iRAP comprenant toutes les caractéristiques des tronçons et les données collectées.
- Mettre au point, en suivant la méthodologie de l'iRAP, un système de notation par étoiles (Star Rating) pour les tronçons inspectés.
- Mettre au point, en suivant la méthodologie de l'iRAP, un Plan d'investissement relatif à l'amélioration de la sécurité routière dans les tronçons inspectés.

Liste des tronçons à inspecter

Le tableau ci-dessous présente les tronçons à inspecter (le chaînage et le linéaire exacts devant être précisés avant l'enquête).

Détail des tronçons à inspecter

⁸ Voir les documents 305 (*Star Rating Coding Manual*) et 309 (*iRAP Star Rating V2.2 Quality Assurance Guide*) de l'iRAP. Toutes les publications de l'iRAP citées figurent sur la liste des références à la fin du présent ouvrage.

⁹ Voir le document 304 de l'iRAP : *Supporting Data* (Microsoft Excel).

Nom du tronçon	Identification du tronçon	Pays	District	Longueur (km)
A-B	x	х	x	x
C-D	х	х	х	х
Etc.	х	х	х	х

Résultats

Les résultats attendus sont les suivants :

- Inspection du tronçon. L'entrepreneur réalisera une inspection iRAP en utilisant des caméras à haute résolution installées sur un véhicule et des points de référence de données GPS.
- Codage des données de l'enquête iRAP. L'entrepreneur procèdera au codage des données de l'enquête conformément aux spécifications iRAP 305 et 309.
- Collecte de données de base. L'entrepreneur collectera des données de base sur l'utilisation des tronçons, les accidents et les victimes de la route, la circulation, la vitesse et autres facteurs conformément aux spécifications du document 304 de l'iRAP.

Documents de référence

Pour la préparation d'une proposition, il est conseillé aux entrepreneurs de consulter les documents accessibles via les liens suivants :

- 1. RAP-SR-2.1 Star Rating and Investment Plan Road survey and coding specification 10
- 2. RAP-SR-2.3 Star Rating Inspection System Accreditation Specification and Record 11
- 3. RAP-SR-2.4 Road Inspection Quality Assurance Guide¹²
- 4. RAP-SR-3.1 Supporting data analysis and reporting specification ¹³
- 5. RAP-SR-3.2 Supporting data template 14
- 6. RAP-SR-3.3 Upload file specification 15

Calendrier des activités

À élaborer en fonction du calendrier d'identification et de préparation du projet.

Expérience et qualifications professionnelles requises

¹⁰ http://downloads.irap.org/docs/RAP-SR-2-1_Road_survey_and_coding_specification.pdf

¹¹ http://downloads.irap.org/docs/RAP-SR-2-3_Inspection_System_Accreditation_Specification_and_Record.pdf

¹² http://downloads.irap.org/docs/RAP-SR-2-4_Road_Coding_QA_Guide.pdf

¹³ http://downloads.irap.org/docs/RAP-SR-3-1 Supporting data analysis and reporting specification.pdf

¹⁴ http://downloads.irap.org/docs/RAP-SR-3-2_Supporting_Data_Template.xlsm

¹⁵ http://downloads.irap.org/docs/RAP-SR-3-3_Upload_file_specification.pdf

Fournisseur de services iRAP

Fournisseur mondialement reconnu, accrédité par l'iRAP et possédant une expérience de l'environnement routier des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire ¹⁶.

Services de soutien de l'iRAP

Les services de l'iRAP sont nécessaires pour arriver à un système de notation par étoile et un plan d'investissement routier axé sur la sécurité.

Pour de plus amples informations : icanhelp@irap.org

L'équipe responsable de l'analyse des données et de l'établissement de rapports sera composée des spécialistes suivants :

Spécialiste(s) en ingénierie de la sécurité routière

Un ou plusieurs spécialistes de renommée internationale possédant plus de 10 ans d'expérience pratique dans la conception d'équipements novateurs de sécurité pour les infrastructures, dont une longue expérience des outils de l'iRAP, des audits et dans l'inspection de sécurité routière. Une solide connaissance des moyens d'améliorer la sécurité des environnements routiers à circulation mixte/vitesses variées des pays connaissant une expansion rapide de la motorisation est essentielle.

Spécialiste en diagnostic de sécurité routière

Un spécialiste de renommée internationale possédant une expérience de 10 ans au moins dans le travail d'étude scientifique des facteurs humains et liés à l'environnement routier et aux véhicules, responsables des accidents de la route. Une expérience pratique en évaluations quantitatives des projets et des résultats liés à la sécurité routière est essentielle. L'expérience en analyses de la sécurité routière dans les pays en développement et en transition est souhaitable.

Spécialiste des méthodes de suivi-évaluation

Un spécialiste de renommée internationale possédant plus de 10 ans d'expérience en conception et application des systèmes de suivi-évaluation de la circulation, des véhicules et des usagers de la route. La connaissance des méthodes d'échantillonnage et des équipements d'évaluation pertinents est nécessaire. L'expérience en suivi-évaluation dans les pays en développement et en transition est souhaitable. L'expérience dans le domaine du suivi et de l'évaluation de la sécurité routière dans les pays en développement et en transition est souhaitable.

À l'intention de l'ensemble des membres d'équipe : Savoir coopérer avec des hauts fonctionnaires d'État et des spécialistes de niveau comparable est essentielle.

Responsabilités de l'entrepreneur

 L'entrepreneur est responsable de la bonne exécution de l'enquête et du codage, et des activités liées notamment aux horaires de fonctionnement, à la sécurité des véhicules, à la for-

¹⁶ Voir: http://www.irap.org/about-irap/accredited-suppliers.

- mation des opérateurs, à la signalétique sur véhicule, au recours à des escortes, au problème de sûreté, et de la bonne conduite de toutes les activités opérationnelles à mener.
- b. Les frais liés aux dépenses suivantes incombent à l'entrepreneur : droits de douane, carburant, assurance, exploitation de véhicules, logement, frais accessoires, indemnités de subsistance journalière du personnel et permis.
- c. Les frais de mobilisation et de démobilisation liés au projet sont couverts par l'entrepreneur.
- d. L'entrepreneur communique par écrit au maître d'ouvrage un plan de santé et de sécurité concernant le projet rédigé avant le démarrage de l'enquête.